

**Date et heure de la réunion :**  
**Jeudi 8 FEVRIER 2024 à 17h30**

**\*Présents:**

Enseignantes : Mme LE NEVANEN, Mme MASSARELLI, Mme SHOLZ, Mme D'ARAUJO, Mme ROUSSELLE, Mme GONZALES

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme BONNOUVRIEE (excusée)

Représentants mairie : Mme CLOUSCARD-MARTINATO

Délégués des parents d'élèves :

API

- Titulaires : Mme N'DIAYE (excusée), Mme FONTANILLES, Mme AOUJJA, M.ROUX, Mme ROUSSEAU (excusée)
- Suppléants : Mme TODESCO(excusée), Mme GARRIGUES (excusée)

Invités :

- Directrice ALAE : Mme DEFAYE

OUVERTURE DE SEANCE -17h35

**1/ Vie scolaire :**

-Effectifs actuels/prévisionnels : A ce jour l'école compte 122 élèves inscrits et présents. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine affichent 109 élèves soit 21,8 élèves par classe. Pas de fermeture prévue à ce jour.

-Rotation des ATSEMS : La question de la rotation des ATSEMS est pensée et décidée en équipe (enseignantes et ATSEMS). Ainsi cette année les ATSEMS des classes grises et violettes changeront de classe à la rentrée des vacances de février.

-Rôle et missions des AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap): Il y a actuellement sur l'école 5 enfants notifiés avec un accompagnement individuel et 1 enfant notifié avec un accompagnement mutualisé et 4 AESH en poste.

Les AESH accompagnent les enfants selon leurs besoins : Acte de la vie quotidienne , accès aux activités d'apprentissages, activités de la vie sociale et relationnelle. Le temps d'accompagnement est précisé sur la notification de l'enfant. Ses missions auprès de l'élève sont définies avec l'enseignante qui est garante du contenu des apprentissages.

C'est le rectorat qui donne les dotations.

Sur le temps périscolaire, il y a des Auxiliaires de Vie et Loisirs, qui sont financées par la collectivité. Souvent les AESH peuvent accompagner sur ce temps en tant qu'AVL.

**Pour ces enfants la mise en place de soins reste très importante et essentielle,** mais il est parfois très difficile pour les familles d'avoir des places dans des structures spécialisées.

Sur Colomiers il y a une charte entre les crèches municipales et l'éducation nationale pour anticiper l'entrée à l'école maternelle (accompagnement des familles, dossier MDPH,...) et la mise en place d'un accueil adapté.

-Rappel du règlement intérieur : Le règlement intérieur a été distribué et signé par toutes les familles. Or, nous constatons que ce règlement n'est pas toujours appliqué.

De gros **problèmes de retard** ont lieu tous les jours.

La directrice rappelle que chaque retard doit être signalé et que les parents peuvent amener les enfants à l'école à 10h pendant la récréation en cas de retard mais que cela doit être exceptionnel.

A l'école maternelle, chaque enfant doit être remis à un adulte de l'école. **Il n'est pas possible de laisser les enfants au portail.**

La directrice rappelle que le mode de communication doit être respectueux et courtois entre l'ensemble des usagers de l'école. Les temps d'accueil des enfants de début de journée doit se faire de façon sereine. Les enseignantes et la directrice sont disponibles pour échanger avec les parents sur demande de rendez-vous.

## 2/ Projet d'école :

-APC : en période 3 et 4 : travail de remédiation pour les élèves en difficultés.

-Liaison GS-CP : des ateliers cuisine ont eu lieu le vendredi 2 février.

La prochaine action sera autour du sport.

-La nature reprend ses droits : Les classes vont travailler sur le thème de la nature de façon transversale (découverte du monde : le vivant, éducation au développement durable ; le langage, agir, s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques) sous différentes formes.

-Toutes les classes vont se rendre aux serres municipales,

-Une ferme pédagogique viendra une journée sur l'école.

-Les grandes section se rendront au Muséum : atelier sur les oiseaux et atelier sur les 5 sens.

-Les classes de moyens et petits iront à la forêt de Bouconne : travail sur le land art, course d'orientation, sentier entomologique (insectes).

-Ce travail sera présenté aux familles sous la forme d'une exposition au mois de juin. Un vernissage est prévu le 10 juin.

Comme chaque année, la mairie a proposé son aide financière sur les projets pédagogiques. La demande a été faite par la directrice qui remercie la commune pour cette aide.

-Carnaval : Le 4 avril, nous fêterons Carnaval. Chaque classe choisit un/des animaux et réalisera des masques ou des couronnes avec les enfants.

-Les classes bleues : Les grandes sections iront à la piscine du 17 au 28 juin 2024.

Le projet pédagogique pour l'ensemble des écoles de Colomiers est en cours d'élaboration. Une équipe référente constituée des directeurs d'école et d'un enseignant par cycle travaille sur le projet en partenariat avec les équipes de la piscine.

Les parents qui souhaitent accompagner les enfants à la piscine et encadrer un groupe doivent passer un agrément auprès de l'éducation nationale. Les dates et sessions d'agrément seront communiquées par la directrice. Les parents intéressés devront le signaler à la directrice.

Les parents peuvent aussi accompagner pour aider à l'habillage (sans agrément).

-Fête de l'école : Proposition de date : Le vendredi 21 juin- fête de la musique

Une kermesse est prévue sur le temps scolaire. L'alaie prolongera cet après-midi. Un « goûter » partagé est envisagé.

-Cité éducative : Une demande a été faite par Mme Petitprez pour l'ensemble du groupe scolaire (Bouconne). Aucune réponse à ce jour.

-Projet ALAE/PEDT :

Projets en lien avec l'école :

Pour cette période nous préparons le Carnaval qui sera le même jour que l'école le 4 avril. Sur le temps ALAE il y aura, de la musique, des défilés devant les enfants des déguisements et masques.

- Projet cuisine en P2
- Instrum' ton carnaval (pour le carnaval de la ville qui aura lieu le 3 mars), un groupe crée des instruments et un autre groupe a créé la mascotte du carnaval.
- L'association « Lire et faire lire » intervient les jeudis, 30 min le midi pour MS et GS, 30 min le soir pour les PS.
- Terracycle
- La participation au prix littérature jeunesse mis en place par la médiathèque n'a pu se faire (pour cause d'absences).
- Une sortie au pavillon blanc est prévue fin avril.

-Projet PEDT accepté par la commission :

- \* « Media Canin » initiation au différents handicaps (visuel ; moteur et auditif) qui démarre après les vacances de Février les mardis soir,( 2x3 séances) 2 groupes de 16 enfants.
- \* « Vito sport et loisirs » autour de 4 sports présents aux JO (boxe, lutte, escrime et judo) démarre le 25 avril, 2 groupes de 12 enfants.

**3/ Sécurité et équipement :**

-Plan vigipirate : Plan toujours en vigueur : Sécurité renforcée-risque attentat

-Projet de végétalisation : Le projet de végétalisation de la cour de récréation a débuté. Des arbustes ont été plantés le long des grillages côté chemin de Millasis et 3 arbres ont été plantés dans la cour.

**4/ Coopérative scolaire :**

**Point OCCE au 08/02/2024**

**Solde réel : 2859.79 €**

<b>Dépenses depuis 31/10/2023</b>	<b>Crédits depuis 31/10/2023</b>
Achat albums pour Noël PS/MS : 21.84 € Sortie au cinéma école : 309 €	Photos individuelles : 531.50 € <b>TOTAL = 531.50 €</b>
<b>TOTAL : 330.84 €</b>	

Les **photos individuelles** ont rapporté **531.50 €** (l'an dernier **627.60 €**)

**Dépenses prévues :**

- La ferme en balade : pour l'école entière : 620 €
- Sorties de fin d'année :  
- pour les PS et PS/MS : Sortie à la forêt de Bouconne le 28 mai, coût total + (ateliers = 485.50 € + bus)

**Le prix des bus a doublé par rapport à l'an dernier.**

Muséum pour les GS : ateliers + transport (probablement en transport en commun)

- Achat de matériel pour réaliser l'exposition de juin

### **Prochaine entrée d'argent :**

-Les photos de classe : si possible avant les vacances de printemps.

-

### **5/ Questions des parents élus :**

-Quel est l'avancement du projet de rénovation par rapport au changement climatique ?

Il y a 2 projets :

\*sur les bâtiments : protection contre la chaleur (peinture toitures, brasseurs, stores...)

\* sur la cour : végétalisation de la cour : plantations arbres, haies

Etude sur un projet de reconfiguration du groupe scolaire (enlever les modulaires, espaces périscolaires dédiés) à venir

-Projet de vente d'objet pour la coopérative scolaire ?

Action de l'API : réalisation de tasses avec dessins des enfants ? (avant la fête des mères/pères)

-Projet Allons-Y-A-Vélo (AYAV)? À l'étude. Dates nationales entre le 27mai et le 7 juin.

### **6-Autre**

-Mme Clouscard-Martinato présentera la nouvelle grille tarifaire (restauration, alae) aux parents d'élèves élus pendant les vacances scolaires d'hiver.

Clôture de séance : 19h17

Présidente du conseil d'école :  
Hélène D'ARAUJO



Secrétaire de séance :  
Véronique Massarelli

